SIBAM
140 Rue des Ecoles
13124 PEYPIN

☏ 04 42 04 65 43
www.sibam.fr

prelevement@sibam.fr

Régie des eaux et de l'assainissement du Bassin Minier et du Garlaban

MANDAT DE PRELEVEMENT

N° ABONNE	POINT D'INSTALLATION	N° de série du COMPTEUR	REF FACTURE

Vous êtes	Type de mandat	Mode de prélèvement choisi
☐ locataire	☐ Mandat initial	☐ A ECHEANCE *(2 fois par an)*
☐ propriétaire	☐ modification coordonnées bancaires	☐ MENSUEL *(le 10 de chaque mois de Février à octobre)*

Nombre de Personnes dans le Logement

IMPORTANT A NOTER	- En l'absence d'indication le choix « A échéance » sera choisi par défaut. - Au bout de 3 mensualités rejetées le paiement par prélèvement sera annulé et 9,00€ HT de frais d'annulation seront appliqués sur la facture suivante.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SIBAM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SIBAM. ■ Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. ■ Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
NOM Prénom : _____ Date et lieu de naissance : _____ Tél : _____ Email : _____ Adresse : _____ Code postal / Ville :_____ / _____	**SIBAM** Quartier Bedelin Auberge Neuve 13124 PEYPIN - France Identifiant créancier SEPA FR10ZZZ323616 *Type de paiement* Paiement Récurrent

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
___ _____ _____ _____ _____ _____ ____	___ _____ _____ _____ _____ _____

Merci de joindre impérativement un relevé d'identité bancaire (RIB)

Signé
à : .....
Date : .....
..

Signature

RAPPEL : *En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le SIBAM.* ■ *En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque.* ■ *Je réglerai le différend directement avec le SIBAM.* ■ Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. ■ Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.